

Image not found or type unknown



Habitation quelle assurance doit payer ?

Par **Karasiam**, le **05/10/2020** à **19:32**

Bonjour, locataire d'un appartement en copropriété en rez-de-chaussée, après la tempête gloria, 1 mois après, tous les murs de mon appartement qui étaient contre le parking ont moisissuré sur 30 cm de hauteur en partant du bas. Pendant la tempête, le parking de l'immeuble s'est transformé en lac... Mon assurance habitation refuse de prendre le litige disant que c'est au syndic de payer car pour eux c'est des infiltrations par façade, le syndic dit que c'est l'assurance de la propriétaire qui doit gérer, et l'assurance de la propriétaire dit que c'est mon assurance qui doit gérer... Bref tout le monde se renvoie la balle. Pourriez-vous me conseiller s'il vous plaît ? Je précise qu'aucun expert ne s'est déplacé vu que les 3 assurances se renvoient la balle.. Merci

Par **nihilscio**, le **05/10/2020** à **20:25**

Bonjour, Vous pouvez saisir le médiateur : <https://www.mediation-assurance.org/Bienvenue>